

PLAN D'AOU

Lancement d'un AMI "Carré Sud" à Plan d'Aou

Mis en ligne le jeudi 6 février 2020

Le bailleur social Erilia accompagne
Marseille-Provence lancent conjointement
Cet AMI vise à sélectionner des candidats
d'une offre de logements en accès
Marseille.



Visuels : Concorde



La métamorphose du quartier du Plan d'Aou

Depuis plus de 20 ans, le quartier de St Antoine - Plan d'Aou fait l'objet d'une transformation profonde avec l'appui de l'ANRU. Le PRU a été conçu à travers le renouvellement complet de l'habitat et la création d'une nouvelle centralité, à l'échelle du quartier et du grand territoire. Aujourd'hui, les résultats sont visibles : le quartier est métamorphosé, de nouveaux logements et de nouveaux équipements ont été construits ou rénovés (crèche, centre social, plateau sportif, belvédère). Une médiathèque de près de 1200 m² ouvrira ses portes à l'été 2020. De nouvelles activités se sont installées. Un tiers-lieu culinaire prendra place au sein de la résidence Le Monticole, gérée par Erilia dans une volonté affirmée

d'insertion, d'aide à l'entrepreneuriat culinaire, et de collaboration avec les acteurs associatifs locaux et la scène culturelle marseillaise (Théâtre du Merlan, Gare Franche,...). L'image du quartier du Plan d'Aou évolue au profit d'une qualité de vie retrouvée.

Le Carré Sud : un foncier aux larges potentialités

Le dernier opus du programme de rénovation urbaine doit se finaliser avec la poursuite de la diversification sociale et urbaine du quartier sur un foncier de 2,1 hectares qui bénéficie de vues exceptionnelles sur la rade de Marseille : « Carré Sud ».

Cette parcelle appartenant à Erilia est destinée à recevoir un programme novateur de logements en accession dans le cadre de Baux Réels Solidaires dans le prolongement du travail créatif mené par les équipes lauréates du concours European 12 sur le thème « La ville Adaptable ».

L'innovation plurielle au centre de l'AMI

Erilia et la Mission Renouvellement urbain de la Métropole Aix-Marseille-Provence ont pour ambition au travers de cet AMI, de sélectionner des projets porteurs d'innovation plurielle afin de créer une offre d'habitat attractive, évolutive et source de lien social.

De la maîtrise du coût du logement, à sa production, en passant par la prise en compte sur la durée des enjeux environnementaux, des invariants cadrent les ambitions de cette consultation tout en ouvrant le champ des possibles aux candidatures audacieuses.

L'enjeu de l'AMI est de faire émerger des candidatures capables de mettre en œuvre les orientations validées par les partenaires de l'aménagement de ce secteur. Erilia et la Mission Renouvellement urbain de la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaitent en effet engager ce qui constitue la dernière entité bâtie de la rénovation urbaine du plateau de Saint-Antoine. Elle doit être garante de l'évolution positive du secteur en assurant une mixité sociale, urbaine et architecturale.

Qui peut candidater ?

Les candidats attendus sont des promoteurs-constructeurs ou des investisseurs qui réaliseront la maîtrise d'ouvrage des projets de logements attendus et qui répondront avec ou sans maîtrise d'œuvre. Pour répondre aux objectifs du projet et aux exigences portées par cet AMI, ils pourront répondre sous la forme d'un groupement rassemblant l'ensemble des compétences nécessaires.

Comment candidater ?

Pour télécharger le cahier des charges et les annexes. Rendez-vous sur :

<http://erilia.marches-publics.info/avis/index.cfm?fuseaction=pub.affPublication&refPub=MPI-pub-2020034248&serveur=MPI&IDS=3432>

Les candidatures devront être adressées par voie postale avant le 4 mai 2020 à 16h00 à Erilia - 72bis, Rue Perrin Solliers – 13291 Marseille cedex 6.

Calendrier

3 février 2020 (T) : lancement de l'AMI

3 mars 2020 : visite du terrain

4 mai 2020 : remise des dossiers

T+ 4 mois : audition des candidats

T+ 5 mois : choix du ou des opérateur(s)

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

Travail partenarial pendant 6 à 9 mois

Finalisation du projet et des équipes (dont la maîtrise d'œuvre) : + 1 mois

Définition du cahier des charges des opérateurs en phase APS : + 2 mois

Contractualisation des BRS avec une ou plusieurs équipes : + 1 mois

Mission renouvellement urbain / DGA DUST

Eko Activ - 174 Bd de Paris - 13002 Marseille

Tél. : 04.91.09.52.00

mru@ampmetropole.fr

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/toutes-les-actualites/actualite-23.html>